

LETTRE DU CERCLE DE SILENCE DE VERSAILLES

n° 89 - 11 janvier 2018

De la mer à la montagne... partons pour Calais, Paris, Orléans, Les Alpes...

CALAIS - Le Conseil d'Etat a validé des mesures d'aide aux migrants (création de points d'eau et de sanitaires) à Calais, considérant que leurs conditions de vie les exposaient "à des traitements inhumains ou dégradants". Ces mesures avaient été contestées par la municipalité de Calais et le ministère de l'Intérieur.

ORLEANS - Le 27 juillet 2017 "Je ne veux plus personne dans les rues d'ici la fin de l'année" Emmanuel Macron. Il y a encore fort à faire. Le pari n'aura pas été tenu.

LES ALPES - L'agriculteur Cédric Herrou et le professeur Pierre-Alain Mannoni, ont été condamnés à plusieurs reprises pour délit de solidarité envers des migrants.

Les guides de montagne rappellent au Président de la république les difficultés de la montagne durant l'hiver en particulier pour les migrants dans les régions du Mercantour (vallée de la ROYA), de Briançon et de Modane.

Le contrôle aux frontières devrait donc se faire dans le respect des obligations de la France en matière de droit d'asile.

PARIS - Selon le ministère de l'Intérieur, sur 91.000 étrangers en situation irrégulière interpellés en 2016, seuls 31.000 se sont vu délivrer une OQTF ; parmi ces derniers, moins de 25.000 ont quitté le territoire français, dont 12.900 de manière contrainte.

La future loi immigration du printemps 2018 : Le ministre de l'intérieur distingue les réfugiés « qui fuient les guerres et persécutions » qui sont les bienvenus et des migrants qui obéissent « à d'autres ressorts, notamment économiques ».

On note : l'accélération des reconduites aux frontières, et les contrôles migratoires, fait directement en Libye, au Tchad ou au Niger. "La Circulaire Collomb" (12/12/17) envoie dans les Centres d'hébergement de migrants des "équipes mobiles" chargées de faire le "tri" parmi les hébergés. Mais les ONG, le conseil d'état, le défenseur des droits, réagissent. Certaine députée (Sonia Krimi-LREM) aussi : "Les centres de rétention deviennent des **centres de détention** et sont indignes de notre République".

EN FRANCE - Etats généraux des Migrations : 470 associations et collectifs citoyens ont décidé de s'organiser pour proposer une autre politique migratoire et pour être entendus. Une première session nationale est prévue au printemps 2018. Il s'agit de faire entendre une parole commune, qui n'est pas la parole xénophobe. Il faut «faire comprendre que les Français sont accueillants et que nous sommes nombreux à ne pas nous reconnaître dans la politique menée aujourd'hui.

Geneviève Jacques, présidente de la CIMADE, lance un appel à Emmanuel Macron, <https://vimeo.com/248179023> : "Entendez-nous, M. le Président"

GISTI : Appel à un changement radical de politique migratoire en France <https://www.gisti.org/spip.php?rticle5703>

* **Et dans les Yvelines** : le Réseau Accueil Migrants Yvelines (**Réseau AMY**) se met en place
* pour participer à ces "Etats Généraux des Migrations" au printemps prochain. Associations,
* organismes et particuliers yvelinois y sont les bienvenus ! contact@reseau-amy.org
*

Prochains Cercles : 11 janvier, 8 février et 8 mars 2018

Charte du Cercle de silence Versailles

Le cercle en est à sa 10ème année !

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

IL S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

**Le cercle de silence de Versailles se tient le deuxième jeudi de chaque mois de 18h à 19h
Angle avenue de St Cloud - avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)**

Les prochaines dates : 11 janvier, 8 février et 8 mars 2018

Site : <https://sites.google.com/site/cercladesilenceversailles>

Contact : cercladesilence.versailles@gmail.com

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines), de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX) et de l'ACAT-France (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture).